

**. - Lettre des consuls et assesseurs  
d'Aix au sujet d'une suspicion de  
peste à Allauch**

1720.

Cote : ms 5610-8

MESSIEURS,

*La Santé des Habitans du lieu d'Allauch, nous ayant paru suspecte, Nous avons crû qu'il convenoit d'interrompre tout commerce avec eux, & ordonner aux Consuls de ce Lieu, de n'expedier plus à l'avenir aucuns Certificats de Santé; Nous vous faisons cette Lettre pour vous donner connoissance de ce que nous avons fait à l'égard de ce Lieu, & pur que vous ne soyez point surpris par les Certificats qu'on pourroit vous presenter de leur part. Nous sommes très-parfaitement.*

MESSIEURS,

*Vos très-affectionnez Serviteurs,  
Les Consuls & Aesseur d'Aix,  
Procureurs du Pays,*

VAUVENAIGUES.  
BUISSON.

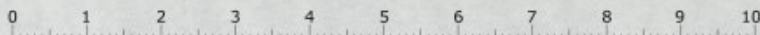
LA BRILLANE d'Eygalades.  
VINCENS.

*A Aix le 20.  
Aoit 1720.*



*Grande Peste -*

*vaussure*



Aix

20 Aout  
1720

St-Maximin

Les  
Messieurs de Messieurs Les  
Procureurs du Roy & <sup>les habitants</sup> faisant  
Savoir que Le sieur Vallaur  
de la terre a parer Supers



Du 20 aoust 1720